

## Verreries Ariège

### Les premières implantations de verreries en Volvestre (XVIe - début XVIIe siècles)<sup>19</sup>

Christiane MIRAMONT

Les collines entre Sainte-Croix-Volvestre et Fabas, dans le nord-ouest du département de l'Ariège, recèlent dans leur sol tous les ingrédients nécessaires pour fabriquer du verre et sont en outre très boisées. Dès le début du XVIe siècle, elles attirèrent des gentilshommes-verriers qui produisirent essentiellement des verres et des bouteilles en verre soufflé.

Grâce aux actes notariés conservés aux archives départementales de l'Ariège et de la Haute-Garonne, aux livres de reconnaissances et aux livres terriers de Sainte-Croix et de Fabas, nous allons tenter de retracer les premières installations de ces verreries, dites forestières en raison de leur implantation.

#### Les verreries de Sainte-Croix-Volvestre

Les premières traces de verreries, ou plutôt de verriers<sup>20</sup>, autour de Sainte-Croix, se trouvent dans les livres de reconnaissances établis à la demande des abbesses de l'Ordre de Fontevraud<sup>21</sup>, seigneures du lieu.

Celui de 1541<sup>22</sup> mentionne un « *jehan berbiguier* »<sup>23</sup> sans autre précision. Au premier article, il déclare tenir en fief une « *borde, maison et champs* » en la juridiction de Sainte Croix, au lieu-dit le Pas de la Mandre ; au deuxième, un champ confrontant par le chef avec la forêt des abbesses et au troisième, un autre champ avec une maison toujours en bordure de la forêt, le tout sous le cens et oblie d'une livre et cinq sous huit deniers et d'une mesure de blé pour le droit de fournage<sup>24</sup>.

Il est sans doute le père de Pierre qui se qualifie de « noble verrier » dans son testament du 7 janvier 1544<sup>25</sup> et qui doit être mort jeune car il nomme un tuteur pour ses enfants Jean et Pierre.

Jean se marie le 20 avril 1579 avec Gabrielle de Pailhès. Lors de la reconnaissance générale de 1584, il est dit noble et verrier et il reconnaît « *tenir en fief et emphytéose perpétuelle* » de dame Eléonor de Bourbon, abbesse de Fontevraud, « *une borde, attenant jardin, pré et terre labourable joignants ensemble, un chemin public traversant par le milieu, situés dans la juridiction de sainte-croix appelé au pas de la mandre* »<sup>26</sup>. Il paie huit sous neuf deniers tournois de cens et oblies et six boisseaux de blé-froment de droit de fournage.

<sup>19</sup> Cet article est paru dans *Archives ariégeoises*, n°11, 2019, p.59-65.

<sup>20</sup> Les verreries ne figurent pas dans ces livres de reconnaissances car selon la charte royale de 1445 octroyée aux verriers de la province de Languedoc, elles sont exemptées d'impôts. Cette charte concerne également les verriers du Volvestre qui étaient inclus dans le département de Haute-Guyenne, un des cinq départements de la province du Languedoc.

<sup>21</sup> Le monastère de Sainte-Croix a été détruit vers 1360 et reconstruit en 1620. Entre-temps, les abbesses de Fontevraud en administraient les biens par l'intermédiaire d'un procureur.

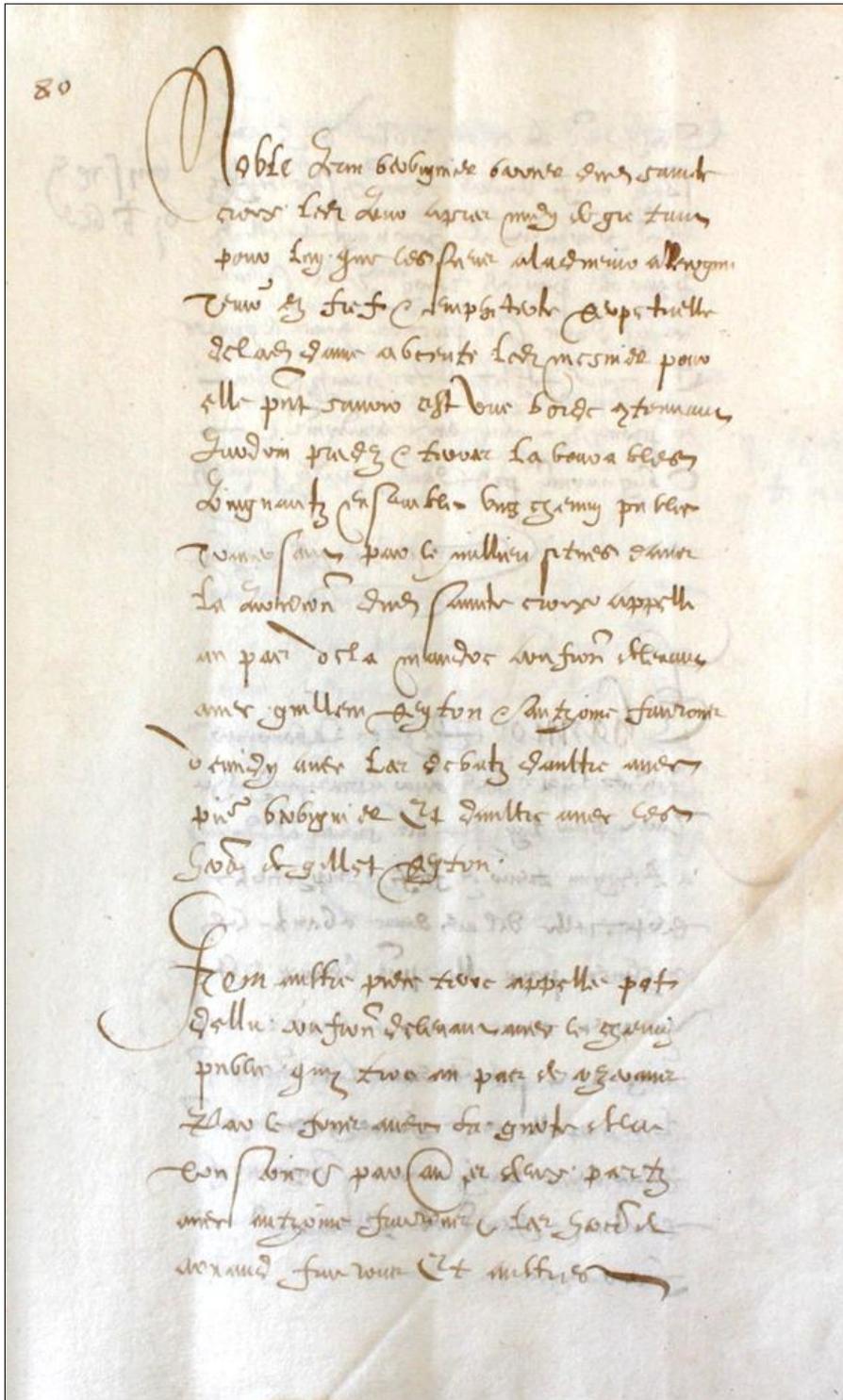
<sup>22</sup> AD09, E 66, f° 83. microfilmé 2Mi 1/R23.

<sup>23</sup> La graphie de ce nom va varier au cours du temps, tout comme celle des Grenier orthographiée parfois Granier.

<sup>24</sup> Droit que tout chef de famille payait au seigneur pour cuire son pain au four banal ou chez lui.

<sup>25</sup> Jules VILLAIN, *La France Moderne. Grand dictionnaire généalogique, historique et biographique*, Tome III (Haute-Garonne et Ariège), Montpellier, Firmin, 1911, p.692. Il n'existe pas aux Archives départementales de l'Ariège de registres notariaux antérieurs à 1634 pour Sainte-Croix. Cela est corroboré par les documents fournis par Jacques de Bervigier sieur de Sablon pour justifier de son maintien dans la noblesse, recherches prescrites par Louis XIV en 1666, AD82, C82/52-54.

<sup>26</sup> AD09, 116 EDT/AA1. Livre de reconnaissances, 22 mai 1584, f° 79v, 80, 109 et 243.



Livre de reconnaissance de Sainte-Croix, p. 80

Jean fait son testament le 6 mai 1614 et a deux fils : Jacques qui va créer la verrerie de Poudelay dans la juridiction de Fabas et Marc qui reste au Pas de la Mandre.

Son frère Pierre, également noble, reconnaît tenir en fief une « metterie attendant bastiment, terres tant cultes que incultes, bois et verger le tout joignant ensemble » entre la seigneurie de Tourtouse au sud, celle de Fabas à l'ouest et la forêt de Sainte-Croix au nord, sous le cens et oblie de vingt neuf

Nb : La traduction de ce document est donnée par Christiane Miramont dans la circulaire n°121, p. 15 (article sur la verrerie du Pas de la Mandre).

sous tournois et de dix boisseaux de blé-froment de fournage. Ses biens sont plus importants que ceux de Jean mais pourtant, par la suite, nous ne trouvons que peu de traces de lui si ce n'est en 1608, date à laquelle il fait une procuration à un verrier de la vallée de la Neste<sup>27</sup> ; il y est dit « *maître-verrier du lieu de Sainte-Croix* ».

Un autre Jean Berbiguier dit ninet, qui n'est pas qualifié de noble mais qui est également verrier, fait aussi une reconnaissance pour des terres labourables toujours situées au Pas de la Mandre (cinq deniers tournois de cens), et parmi les confronts sont cités Pierre et Jean. Il n'a que des terres et ne paie pas de fournage ; il n'est donc pas chef de famille et vit certainement avec son père comme semble aussi l'indiquer son surnom et le fait que dans une autre reconnaissance il est appelé le capdet.

Dans le livre de reconnaissances de 1584 figurent deux autres verriers :

- Jehan Noguié déclare tenir en fief une « *borde, jardin et terres tant cultes qu'incultes* » dans un lieu appelé « *le sarrat de la beyriere* » en bordure de la forêt de Sainte-Croix, au nord de la juridiction de Fabas (au cens et oblie de dix deniers et deux boisseaux de blé froment de fournage). Ce lieu-dit est maintenant oublié, il pourrait s'agir de Porteteni ou de Maharage, les deux pouvant correspondre à cette localisation où l'on sait que par la suite il y a eu des verreries.

On ignore ce qu'est devenu Jean Noguié. Peut-être est-il reparti dans la vallée de la Neste où cette famille est bien présente dès le milieu du XVIe siècle.

-Jehanne de Bielle déclare tenir au nom de son mari absent, Jehan Massé verrier du Plan de Bolbestre, une « *maison, jardin, champs et pré joignants situés dans la juridiction de Sainte-Croix au lieu appelé à la forest dit les berrieres de la Marguoy* », qui confronte d'un côté avec la forêt, d'un autre avec la seigneurie de Fabas et du levant avec les biens du verrier Jean Berbiguier. Encore un lieu-dit oublié et qui peut lui aussi correspondre à Porteteni ou Maharage.

Enfin peut-être y avait-il au début du XVIe siècle un autre verrier, Peirotton de Suère sieur de Maharage. Les documents fournis par la famille de Suère pour faire reconnaître sa noblesse<sup>28</sup>, mentionnent qu'il assiste en compagnie de son fils Girons au mariage, le 23 mars 1519, de sa fille Anne avec Jean de Grenier écuyer de Gabre. Nous ne savons pas où était implantée sa verrerie. Peut-être est-elle à l'origine du hameau actuellement nommé Maharage où les murs des maisons recèlent encore des tessons de verres.

Girons, également sieur de Maharage, époux de Jeanne de Grenier, teste le 26 décembre 1546 ; il habite alors un village voisin, Bédeille où existe aussi un lieu-dit la verrerie<sup>29</sup>. Son fils Jean teste à Arbas le 25 mars 1617 mais son petit-fils, Fris de Suère sieur du Peyré, s'installe à Fabas à la suite de son mariage le 10 juillet 1622 avec Marie de Grenier, fille de Jean verrier de Fabas et de Anne de Bascan. En 1636, il reconnaît tenir des terres aux verreries de Fabas que ses héritiers vendent en 1665, à son beau-frère Paul de Grenier, avec la moitié de la verrerie qu'ils possèdent en indivis<sup>30</sup>.

Nous avons donc à la fin du XVIe siècle, plusieurs verriers et au moins trois verreries dans la juridiction de Sainte-Croix. Certains verriers qui figurent dans la transaction de 1584 disparaissent par la suite. Sans doute se sont-ils installés ailleurs et seule la famille de Berbigier reste à la verrerie du Pas de la Mandre, laquelle fonctionna jusqu'à la première moitié du XIXe siècle.

---

<sup>27</sup> Roland Coquerel, « *Les verriers de la Neste et de la Barousse* », *Revue de Comminges*, 3ème trimestre 1976, p.334.

<sup>28</sup> AD82, C 96-32. Documents fournis pour la reconnaissance de noblesse des Suère.

<sup>29</sup> En 1818, vente d'une terre à Espiuze près la verrerie dite « *les aucargis de la verrerie* ».

<sup>30</sup> AD09, 5 E 304, Pradel notaire de Ste-Croix-Volvestre.

## Les verreries de Fabas

Au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, un verrier, Pierre Grenier, peut-être venu de Gabre, est installé à Fabas. Parmi les documents fournis par la famille de Grenier pour la reconnaissance de noblesse<sup>31</sup> figure son testament, du 28 novembre 1549, dans lequel il est fait mention de Naudet, Jean et Antoine ses fils. En 1554, une transaction intervient entre Naudet et Antoine au sujet de la succession de leur père. Tous les deux sont verriers et habitent à Fabas.

Naudet quitte la région mais Antoine fonde la dynastie des Grenier de la verrerie dite « *du bas* ». Nous savons à la lecture des actes qu'Antoine a au moins trois fils dont deux prénommés Jean. En 1598, Jean de Grenier, verrier « *à présent habitant de fabas* » vend à son frère aîné Jean de Grenier également verrier, tous les biens, droits et actions qui lui viennent d'Antoine leur père<sup>32</sup>.

Le 8 février 1607, Paul verrier à Fabas, reconnaît devoir à son frère Jean également verrier à Fabas 30 livres et le même jour il lui donne les biens « *qu'il tient et possède en la juridiction de fabas lieu appelé a las berrières de Canebas* » et ce jusqu'à ce qu'il en demande la division, étant « *en volonté de s'absenter de la maison de son frère pour aller en pays lointain pour suivre sa fortune, comme il plaira à Dieu* »<sup>33</sup>.

La famille Grenier de la Verrerie du bas, prétend descendre d'un Jean époux de Riquette de Grenier, ce que semblent confirmer les documents fournis pour faire reconnaître leur noblesse, lesquels font état du mariage en 1585 de Jean fils d'Antoine avec Riquette de Grenier, du mariage en 1628 de Paul, le fils de Jean, avec Paule de Grenier, et du testament de ce Paul dit sieur de Cadet pau en 1675.

Certains auteurs<sup>34</sup> (Villain, Planchon) écrivent que ce même Jean, fils d'Antoine, aurait épousé en 1589, en deuxième noces, Gabrielle de Balatique et qu'il aurait fait son testament en 1629. Selon eux, Paul serait né du premier mariage, c'est-à-dire entre 1585 et 1589. Or Paul dit sieur de Cadet pau meurt à Fabas en 1687 : il aurait donc eu alors près de 100 ans. Hypothèse à exclure, d'autant plus que dans le testament de 1629<sup>35</sup> Jean est dit verrier de Fougaron, ses épouses ne sont pas mentionnées et aucun Paul ne figure parmi ses enfants.

Les documents fournis par une autre famille de verriers, les Suère, pour faire reconnaître leur noblesse, font état du mariage le 10 juillet 1622 de Phrix de Suère avec « *Marie fille de feu Jean Granier berrier de Fabas* », contrat passé « *dans la maison des héritiers dudit feu Granier* ». Marie est assistée de damoiselle Anne de Bascan sa mère et de nobles Jacques et Marc de Berbiguiet ses beaux-frères, verriers du Pas de la Mandre<sup>36</sup>.

Ce Jean pourrait-il être le père de Paul « Cadet pau » ? Ce n'est qu'à partir de ce dernier que la généalogie de cette famille de verriers est mieux connue.

En 1636, Paul reconnaît tenir « *meson, borde, courtieu, gerdin, vigne, terre labourable tout joignant à la beyrière de Fabas* ». La verrerie est en indivision entre lui et Phrix Suère comme le montre l'acte

---

<sup>31</sup> Notaire Dufaur du Plan [C88-02]. Bibliothèque Nationale fond Français 32297. [s.d.].

<sup>32</sup> AD31, 3 E 16204, p. 10, 4 mars 1598. Terran notaire du Plan.

<sup>33</sup> AD31, 3 E 16240, p. 94v, 8 février 1607, notaire Juncharia du Plan.

<sup>34</sup> Jules Villain, *La France Moderne. Grand dictionnaire généalogique, historique et biographique. Tome III (Haute-Garonne et Ariège)* Montpellier, Firmin, 1911.

Robert Planchon, *Gentilshommes verriers. Les Granier-Grenier*, édition à compte d'auteur, Malemort, Maugein, 1984, 269p.

<sup>35</sup> AD31, 3 E 202, Gaillard notaire de Saleich.

<sup>36</sup> AD82, C 96-10. Documents fournis pour la reconnaissance de noblesse des Suère. Jacques avait épousé en 1606 Marguerite de Grenier et Marc en 1610 Jeanne de Grenier.

de vente de 1665<sup>37</sup>. Cette verrerie est la plus ancienne installée sur le territoire de Fabas. D'autres suivront.

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, une verrerie est créée non loin de là, au lieu dit « Poudelay » ou « Pount de laygue » par Jacques de Berbigier, le fils de Jean verrier au Pas de la Mandre, après son mariage en 1606 avec Marguerite, la fille de Jean et d'Anne de Bascan<sup>38</sup> de la Verrerie du bas.

Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, un verrier venu de Gabre, Paul Grenier sieur de Belloc, gendre de Paul de Grenier de la Verrerie du Bas, prend en fermage la métairie dite du Bosc<sup>39</sup> et y installe une verrerie appelée par la suite Verrerie de Lafitte.

Ces deux verreries furent en activité sans interruption jusqu'à la veille de la Révolution.

## Conclusion

Cette région du Volvestre a donc été dès le XVI<sup>e</sup> siècle un foyer important de verreries. Seules les deux familles de gentilshommes-verriers, les Berbigier et les Grenier, s'implantèrent durablement, et leurs descendants créèrent par la suite d'autres verreries (La Bourdette, Le Pal, Porteteni à Sainte-Croix, Laffite, Cantegril, Salet à Fabas). Ces verriers générèrent pendant près de trois siècles, toute une activité économique basée sur la commercialisation de ces verres, eux-mêmes n'ayant pas le droit de vendre en dehors de leur verrerie sous peine de déroger, selon la charte accordée par Charles VII en 1445.



Localisation des verreries du Volvestre selon la carte de Cassini, feuille 39 (1776)

<sup>37</sup> AD09, 5<sup>e</sup> 304, Pradel notaire à Sainte-Croix, 3 janvier 1665. Les héritiers de Fris vendent à Paul, la maison, la borde et la moitié d'une « berrerie lui appartenant par indivis avec le sieur Grenier ».

<sup>38</sup> Jean de Terran notaire du Plan. En déficit aux Archives départementales mais cité dans documents pour la reconnaissance de Berbigier [C82-52-54].

<sup>39</sup> AD31, 3 E 1619, Jean Germain de Biros notaire du Plan.